



SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 5 MAI 2021 À 13 H 30

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Suivi des résolutions du comité administratif (Document 3.1)
 - 3.2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2021 : adoption (Document 3.2)
 - 3.3. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 avril 2021 : adoption (Document 3.3)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire (Document 5.1.1)
 - 5.1.2. Frais de représentation
 - 5.1.2.1. Frais liés à l'utilisation de cellulaire du directeur général adjoint, monsieur Simon Bellemare, pour un montant de 500 \$ pour la période de juillet 2020 à avril 2021 : autorisation de paiement (Document 5.1.2.1)
 - 5.1.2.2. Remboursement des frais de représentation (repas et kilométrage) du formateur lors de la formation interne sur les opérations dans une cour municipale régionale avec l'équipe de la cour municipale régionale, selon la Politique de remboursement des dépenses de la MRC en vigueur : entérinement de signature (Document 5.1.2.2)
 - 5.1.3. Appuis, publicités, commandites et invitations
 - 5.1.4. Achats, frais de service ou entretien
 - 5.1.4.1. Achat d'un moniteur et d'une imprimante couleur pour le préfet, d'un protège câble et de 3 casques d'écoute pour le télétravail au montant de 757 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.1.4.1)
 - 5.1.4.2. Achat d'une banque de 80 heures de services professionnels d'ESRI Canada pour la réalisation du projet de mise en place des applications web pour la diffusion des données cartographiques sur le serveur géomatique de la MRC – phase II : intégration des orthophotos et création d'un site web principal du service Info territoire pour un montant maximum de 11 200 \$ incluant les taxes : autorisation (Document 5.1.4.2)
 - 5.1.4.3. Migration de l'unité NAS (serveur de stockage réseau) vers le centre de données de la MRC visant la pérennité des informations géospatiales au montant forfaitaire de 4 075 \$, avant taxes ainsi que des frais de 382,49 \$ par mois, avant taxes, pour le stockage des données : autorisation (Document 5.1.4.3)

- 5.1.4.4. Achat et installation d'affichage pour le changement d'horaire et la voie double à l'écocentre à Vaudreuil-Dorion par *St-Clet Design* au montant de 422,90 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.1.4.4)
- 5.1.4.5. Réalisation d'un entretien des unités de climatisation à l'écocentre à Vaudreuil-Dorion par *Climatisation Maurice Leclerc et Fils inc.* au montant de 487,50 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.1.4.5)
- 5.1.5. Abonnement et adhésion
 - 5.1.5.1. Renouvellement de l'abonnement annuel à Le Réseau d'Information Municipale pour la MRC pour l'année 2021-2022 au montant de 575 \$ plus taxes : autorisation (Document 5.1.5.1)
 - 5.1.5.2. Renouvellement de l'adhésion de la MRC à l'Agence de géomatique de la Montérégie (GéoMont) pour l'année 2021 au montant de 20 \$ incluant les taxes : autorisation (Document 5.1.5.2)
 - 5.1.5.3. Projet sur les eaux souterraines - Adhésion de la MRC à l'Institut de validation des données (IVADO) au montant de 1 000 \$ par année, pour les années 2021 à 2025 afin de soutenir les projets de recherche et leurs financements : autorisation (Document 5.1.5.3)

5.2. GREFFE ET LÉGISLATION

- 5.2.1. Avis de conformité
 - 5.2.1.1. Ville d'Hudson - Règlement numéro **526.14** modifiant le Règlement de zonage numéro 526 afin de modifier les normes associées aux garages détachés : approbation (Document 5.2.1.1)
 - 5.2.1.2. Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot - Règlement numéro **437-57** modifiant le Règlement de zonage numéro 437 afin d'autoriser un nombre de 3 portes pour les garages résidentiels et augmenter le rapport espace bâti / terrain maximal pour les zones H-123 et H145 : approbation (Document 5.2.1.2)
 - 5.2.1.3. Ville de Saint-Lazare - Règlement numéro **1095** modifiant le Règlement de zonage numéro 771 afin d'assurer la protection du couvert forestier et de favoriser l'aménagement durable de la forêt privée et Règlement **1101** ayant pour objet l'adoption d'un Règlement portant sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble : approbation (Document 5.2.1.3)
 - 5.2.1.4. Municipalité de Saint-Polycarpe - Règlement numéro **113-2012-09** modifiant le Règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'agrandir la zone H1-26 : approbation (Document 5.2.1.4)
 - 5.2.1.5. Ville de Vaudreuil-Dorion - Règlement numéro **1270-69** modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 1270 afin d'augmenter la hauteur maximale permise, en étages, à l'intérieur du périmètre formé par le boulevard Harwood et les rues Bellemare et Chinoine, Règlement **1275-296** modifiant le Règlement de zonage 1275 afin d'interdire l'extension d'usage industriel dérogatoire protégé par droit acquis en dehors du bâtiment existant et de modifier les dispositions relatives à l'agrandissement d'une construction dérogatoire protégée par droit acquis et Règlement **1276-16** modifiant le Règlement de construction 1276 afin de remplacer la disposition relative à la reconstruction d'une construction dérogatoire tel que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* le stipule: approbation (Document 5.2.1.5)
- 5.2.2. Matières résiduelles
 - 5.2.2.1. Octroi de contrat à l'organisme Le Carrefour de l'Espoir pour un service de collecte sur appel des appareils non fonctionnels contenant des halocarbures, du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022, pour un montant maximal de 5 000 \$: autorisation (Document 5.2.2.1)

5.2.3. Écocentres

- 5.2.3.1. Octroi de contrat à *Robert Daoust et fils inc.* pour la fourniture de conteneur, levée et valorisation du carton dans le Réseau des écocentres, du 15 juin 2021 au 14 juin 2022, pour un montant maximal de 19 000 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.2.3.1)

5.2.4. Promotion et développement économique

- 5.2.4.1. Avenant au contrat de prêt conclu dans le cadre du Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) – modification de modalités (dates): entérinement de signature (Document 5.2.4.1)

- 5.2.5. Renouvellement du contrat d'assistance technique et d'utilisation pour le progiciel Ultima (gestion documentaire) avec la firme *Coginov*, pour la période du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022 au montant de 3 127,32 \$ avec les taxes : autorisation (Document 5.2.5)

- 5.2.6. Octroi de contrat à durée déterminée pour le poste de technicienne juridique à la cour municipale régionale à madame Elif Lacin, à compter du lundi 3 mai 2021 jusqu'au retour de congé de maternité de madame Sabrina Tremblay : autorisation (Document 5.2.6)

5.3. BÂTIMENTS

6. Communication

7. Ressources humaines

- 7.1. Technicien en informatique : entérinement de l'embauche en fonction de la convention collective en vigueur : autorisation (Document 7.1)

8. Sécurité

- 8.1. Sécurité publique
- 8.2. Sécurité incendie
- 8.3. Sécurité civile

9. Cour municipale

10. Environnement

- 10.1. Cours d'eau
- 10.2. Matières résiduelles
- 10.3. Protection de l'environnement
- 10.4. Écocentres

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1. Aménagement, urbanisme et zonage
- 11.2. Schéma d'aménagement révisé

12. Développement

- 12.1. Promotion et développement économique
- 12.2. Développement social

13. Affaires nouvelles

14. Rapport des élus

15. Période de questions allouée aux citoyens

16. Clôture ou ajournement de la séance